

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1110 portant classement dans l'affectation spéciale de M. Rivière, adjoint des services civils.

n° 1110

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
8 novembre 1938

Numéro JO
n° 504 du 30/11/1938

Date du numéro
30 novembre 1938

TEXTE INTÉGRAL

M. Rivière (Joseph), adjoint des services ci-vils, service armé, classe de mobilisation 1909, est classé dans l'affectation spéciale dans ses fonctions actuelles, adjoint au commandant de cercle de Djibouti et président du Tribunal du 1er degré.